

Date :
24/11/2000

Origine :
CABDIR

Réf. :
CABDIR n° 14/2000
n /
n /
n /

Mesdames et Messieurs les Directeurs
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie

(Pour attribution)

Mesdames et Messieurs les Directeurs
des Unions Régionales des Caisses d'Assurance Maladie

(Pour information)

Plan de classement :

2	22					
---	----	--	--	--	--	--

Titre :

Evaluation des fonctionnalités informatisées et organisées en réseau sur la
qualité des soins et sur la pratique médicale.

Résumé :

Résultats de l'évaluation.

Pièces jointes :

Liens :

Date d'effet :

Dossier suivi par :

Téléphone :

Date de Réponse :

CABDIR - M. VINCENDON

04 72 13 10 24

Le Cabinet du Directeur

24/11/2000

Mesdames et Messieurs les Directeurs
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie

Origine :
CABDIR

(Pour attribution)

Mesdames et Messieurs les Directeurs
des Unions Régionales des Caisses d'Assurance Maladie

(Pour information)

N/Réf. : CABDIR n° 14/2000

Objet : Evaluation des fonctionnalités informatisées et organisées en réseau sur la qualité des soins et sur la pratique médicale.

Par *circulaire DGR n°17/99 DIC n°1/99 du 19 février 1999* vous avez été informé du lancement de l'étude, initiée sous l'égide du Comité de Gestion du FORMMEL, relative à l'évaluation des fonctionnalités informatisées et organisées en réseau sur la qualité des soins et sur la pratique médicale.

Cette étude qui a été réalisée auprès de 3 211 médecins libéraux volontaires a démarré en juin 1999 et s'est terminée en juillet 2000. Les médecins participant à cette expérimentation ont été invités à répondre à une série de questionnaires destinés à mesurer le niveau d'utilisation des fonctionnalités informatisées et l'impact sur leur pratique.

Le Comité de suivi de cette étude, regroupant les Régimes d'Assurance Maladie, les Syndicats de Médecins et le Conseil Supérieur des Systèmes d'Information de Santé, ont confié au CREDES l'exploitation de l'ensemble de ces questionnaires.

Les résultats définitifs sont regroupés dans un document de synthèse que nous avons présenté à la presse le 27 octobre 2000, il est disponible sur MEDIAM.

Le Comité de Gestion du FORMMEL s'est engagé à ce que ces résultats soient diffusés à l'ensemble des médecins libéraux conventionnés (qu'ils aient ou non perçu l'aide à l'informatisation).

Chaque Caisse Primaire recevra, par envoi séparé le 30 novembre 2000, les résultats de cette étude. Le nombre de documents transmis à chaque Caisse, correspond à l'effectif des médecins libéraux de sa circonscription, majoré d'exemplaires supplémentaires à sa disposition.

Je vous remercie de bien vouloir informer la CCPL des médecins généralistes du résultat de cette étude et d'en transmettre un exemplaire à chacun des médecins libéraux conventionnés de votre circonscription.

Le Directeur-Adjoint

Michel VINCENDON